Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

# ASSEMBLEE GENERALE 2015 Jeudi 21 mai 2015

Ecole Jules Ferry 64 rue Roublot à Fontenay sous Bois.

Procès-verbal

## **PRESENTS**

#### Personnalités élues :

Mme Dominique LE BIDEAU (Conseillère Générale et 1ère Adjointe au Maire de Vincennes), M. Pierre SERNE, (Vice-Président chargé des Transports au Conseil Régional d'Ile de France, Viceprésident du STIF et Conseiller Municipal de Vincennes),

MM. Christophe BOISSIERE (Adjoint au Maire de Vincennes), Claude MALLERIN (Conseiller Municipal de Fontenay), François STEIN (Conseiller Municipal de Vincennes), Mme Muriel HAUCHEMAILLE (Conseillère Municipale de Vincennes).

## Représentants d'Associations :

Mme Geneviève MARMILLOD-PLICHARD, présidente du Comité des Mocards Mme Patricia RAUDIER, présidente du Comité Fontenay-Ouest M. Bernard LE PAPE, président de l'Association de Défense des Riverains du RER A M. Jean-Louis BROSSIER, vice-président de l'Association du Plateau M. Bernard GOBITZ, vice-président de l'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France

M. Alain FABRE, Association d'usagers de Montreuil ADUTEC M. Marcel CHATAURET, Association d'usagers de Montreuil : AMUTC.

### **EXCUSÉS**

# Personnalités élues :

Pierre GARZON (Vice-président du Conseil Départemental), Laurent LAFON (Maire de Vincennes et Conseiller Régional) représenté par Christophe BOISSIERE, Jean-François VOGUET (Maire de Fontenay-sous-Bois) représenté par Claude MALLERIN, Patrick BAUDOUIN (Maire de Saint Mandé), Gilles SAINT GAL (Vice-président du Conseil Départemental) et Sokona NIAKHATE (Conseil Départemental), Laurence ABEILLE (députée) représentée par Edith GUIOCHON, Catherine PROCACCIA (Sénatrice), Yoann RISPAL (CM Fontenay), Gildas LECOQ (CM Fontenay), Stéphane DIAKONOFF (CM Vincennes), Anne-Marie MAFFRE-SABATIER (CM Vincennes), les Conseillers Municipaux EELV de Fontenay-sous-Bois.

# Représentants d'Associations :

Frédéric MARION président de l'AMUTC

En tout 53 présents et 25 pouvoirs d'adhérents,

La Présidente de l'Association, Monique Abraham accueille au nom du CA les Elues, Elus, Présidentes et Présidents d'Associations, Adhérentes et Adhérents qui ont répondu à l'invitation, leur souhaite la bienvenue et les remercie de la confiance qu'ils accordent à l'Association.

Elle remercie également les Elus de leur soutien, et tous ceux qui agissent concrètement pour la promotion de ce projet, et prie l'assistance de vouloir bien excuser les personnes absentes.

Siège social: 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigoliots-valdefontenay.fr

### Patricia Raudier présente le bureau et le conseil d'administration :

Présidente : Monique Abraham, Vice-Présidente : Patricia Raudier Vice-Président : Bernard Gobitz

Secrétaire : David Lascar

Secrétaire-adjointe : Karine Hollé

Trésorier : Frédéric Génin

Trésorière-adjointe : Nicole Montevecchi Administrateur : Agnès Jacquemot Administrateur : Armelle Heddebaut Administrateur : Jean-Félix Custot Administrateur : Olivier Sudre

Le Procès-Verbal de l'AG 2014 est approuvé à l'unanimité.

#### RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE -

## Rappel de l'objectif de l'association (Karine Hollé) :

Cette association est indépendante de tout mouvement politique.

Constituée dans la perspective d'un prolongement de la ligne n°1 du métro, elle a pour but :

- de soutenir le prolongement de la ligne n°1 jusqu'à Val-de-Fontenay en interconnexion avec le pôle intermodal de Val-de-Fontenay,
- de fédérer les utilisateurs potentiels de 3 nouvelles stations après le Château de Vincennes dont la première serait située dans le secteur "Les Rigollots« (Fontenay-sous-Bois/Vincennes),
- plus généralement, de favoriser la desserte des quartiers concernés par les transports en commun.

## Bilan des activités de l'année 2014

Rencontres avec les élus (automne 2014) pour les sensibiliser sur l'importance de la concertation :

Laurence Abeille, députée de la 6° Circonscription, Liliane Pierre, vice-présidente du Conseil Général, Laurent Lafon, Maire de Vincennes, Jean-François Voguet, Maire de Fontenay-sous-bois, Patrice Bessac, Maire de Montreuil, Patrick Beaudouin, Maire de Saint-Mandé, Claude Capillon, Maire de Rosny-sous-Bois, Christian Demuynck, Maire de Neuilly-Plaisance, Gilles Carrez, Maire du Perreux,

Claude Mallerin, conseiller municipal de Fontenay chargé des transports, Yoann Rispal, conseiller municipal de Fontenay délégué aux déplacements, Gildas Lecoq, conseiller municipal de Fontenay, Catherine Pilon, maire adjoint de Montreuil, déléguée aux transports.

Par ailleurs, nous avons rencontré Pierre Serne, vice-président de la Région Ile-de-France en charge des transports et vice-président du Syndicat des Transports d'Ile-de-France pour échanger sur le

Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

processus de la concertation.

Rencontres avec les associations locales (automne 2014) pour les inviter à participer à la concertation :

Association des Usagers des Transports – AUT / FNAUT Ile de France

Associations fontenaysiennes: Comité des Mocards, Association du Plateau, Appel pour Fontenay, Fontenay Ouest

Associations vincennoises: Les amis de Diderot, Vincennes Est

Associations montreuilloises : ADUTEC (Association de Défense des Usagers des Transports en Commun) et AMUTC (Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs)

<u>Métrofolies 2014</u> – le dimanche 18 mai, place Diderot à Vincennes Est: spectacle vivant, animation sur podium, buvette.

La manifestation a été un franc succès avec de nombreux participants tout au long de l'après midi et de nombreuses adhésions.

<u>Tenue de stands</u> : fête des associations à Vincennes, brocante d'automne des Rigollots. Sept 2014

Participation aux rencontres) tout au long de l'année et à l' Assemblée Générale de l'AUT/FNAUT lle de France (Association des Usagers des Transports),

Participation aux Conseils d'Administration tout au long de l'année et à l'Assemblée Générale du 18 mai 2015 de l'association Orbival du Conseil Général 94 – la ligne de métro au sud de Paris.

#### Communication:

- Page Facebook et site internet
- Journaux municipaux à propos de la concertation sur le prolongement de la ligne 1 (Vincennes, Fontenay-sous-Bois) automne 2014

<u>Concertation Publique</u> organisée par le STIF et la RATP qui a eu lieu du 10 novembre 2014 au 10 janvier 2015 et qui a concerné principalement les villes de Fontenay-sous-Bois, Vincennes et Montreuil.

# Faits marquants pour le projet du prolongement de la ligne 1: Présentation par Bernard Gobitz

Le fait le plus marquant en 2014 fut la tenue de la Concertation Publique qui a connu un grand succès : 664 participants aux réunions publiques, plus de 135 000 dépliants diffusés, près de 3000 réponses par carte ou sur internet. Le nombre de réponses dépasse celui de concertations où il y a beaucoup de communes impliquées ou celles où il y a des oppositions génératrices de réponses nombreuses. Dans notre cas environ 98% des réponses sont favorables.

La garante a remis un rapport très favorable, propose d'étudier un 4<sup>ème</sup> tracé par Verdun et arrivant à Val de Fontenay Est mais il faut attendre la réunion du STIF du 8 juillet pour savoir ce qui sera décidé. (pour plus d'information : voir aussi l'intervention de Pierre Serne en page 6 de ce compte-rendu).

Bernard Gobitz rappelle que l'association n'a pas de parti pris pour un tracé.

Ce rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité des membres présents.

• Métrofolies 2015

Siège social: 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

Nicole Montevecchi présente l'évènement des Métrofolies 2015 du 7 juin 2015 qui se tiendra à la Halle Roublot à Fontenay sous Bois, destiné à faire connaître l'association et contribuer à la dynamique du projet.

Cette année, des groupes de danse de Fontenay et Vincennes (danse indienne, rock acrobatique, danse swing...) et des contorsionnistes de l'école de cirque de Fontenay se relaieront pour le plaisir de tous, et comme l'an dernier, Ivan Pandev apportera sa contribution musicale avec le groupe de rock CirQus. Nicole Montevecchi explique l'intérêt d'évènements festifs réguliers qui permettent de nombreuses rencontres conviviales, espérant renouveler les Métrofolies dans les années futures.

# RAPPORT FINANCIER

Frédéric Génin, trésorier, présente les comptes de l'exercice. En 2014, l'association comptait 236 adhérents.

# **COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2014**

| roduits                                     |                  |            | Charges  |               |             |
|---|------------------|------------|--|---------------|-------------|
| 70 Vente de produits finis                  |                  |            | 60 Achats                                      |               | 844,47      |
| prestations de service, marchandises        |                  | 0,00€      | fournitures                                    | 844,47 €      |             |
| vente de produits finis                     |                  |            | petit matériel                                 |               |             |
| prestations de services                     |                  |            | 61 Autres charges externes                     |               | 1 807,55 \$ |
| vente de marchandises                       |                  |            | location de matériel                           | 1 691,40 €    |             |
|   |                  |            | entretien et réparation                        |               |             |
|   |                  |            | primes d'assurances                            | 116,15€       |             |
| 74 Subvention de fonctionnement             |                  | 1 655,00 € | divers (documentation, frais colloque)         |               |             |
| Département                                 | 55,00€           |            | 62 Autres services extérieurs                  |               | 709,52 €    |
| Communes                                    | 1 600,00 €       |            | honoraires                                     |               |             |
| Autres                                      |                  |            | publicité, publications, relations publiques   |               |             |
|   |                  |            | déplacements, mission et réception             | 137,72€       |             |
|   |                  |            | frais postaux                                  | 521,10€       |             |
|   |                  |            | services bancaires et assimilés                | 50,70€        |             |
| 75 Autres produits de gestion courante      |                  | 1 190,00 € | divers (préciser)                              |               |             |
| collectes                                   |                  |            | 63 Impôts, taxes et versements assimilés       |               | 0,00 €      |
| cotisations                                 | 1 190,00 €       |            | sur rémunérations                              |               | -,          |
|   | -                |            | autres impôts                                  |               |             |
| 76 Produits financiers                      |                  | 24,17€     | 64 Charges de personnel                        |               | 0,00 €      |
| revenus des valeurs mobilières              |                  |            | rémunérations ou indemnités                    |               |             |
| produits nets sur cessions de valeurs       |                  |            | charges sociales                               |               |             |
| autres produits financiers (intérêt livret) | 24,17 €          |            | 65 Autres charges de gestion courante          |               | 55,00 €     |
|   | _ <del></del>    |            | redevance versée à la SACEM                    |               |             |
|   |                  |            | bourses accordées aux usagers                  |               |             |
| 77 Produits exceptionnels                   |                  | 688,20€    | cotisations versées par l'association          | 55,00€        |             |
| libéralités reçues (dons et legs)           | 688,20€          |            | pourboires, dons courants                      |               |             |
| autres produits exceptionnels               |                  |            | 66 Charges financières                         |               | 0,00 €      |
|   |                  |            | intérêts des emprunts                          |               |             |
|   |                  |            | intérêts bancaires                             |               |             |
|   |                  |            | charges nettes sur cessions valeurs mobilières |               |             |
|   |                  |            | 67 Charges exceptionnelles                     |               |             |
|   | Total produits   | 3 557,37 € |  | Total charges | 3 416,54 €  |
| Solde débiteur de l'e                       | exercice = Perte | 0,00€      | Solde créditeur de l'exercio                   | ce = Excédent | 140,83€     |
| Total g                                     | énéral produits  | 3 557,37 € | Total gé                                       | néral charges | 3 557.37 €  |

Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

# **COMPTE DE BILAN DE L'EXERCICE 2014**

| ACTIF                              |            |            | PASSIF  |            |
|------------------------------------|------------|------------|---|------------|
|                                    |            |            |   |            |
|                                    |            |            |   |            |
| Valeurs mobilières de<br>placement |            | 0,00€      | Fonds associatifs<br>(au 1 <sup>er</sup> jour de<br>l'exercice) | 1 651,97 € |
| 6.1                                |            | 0.000      | Résultat de l'exercice  | 440.00.0   |
| Créances                           |            | 0,00€      | (excédent)  | 140,83 €   |
| Disponibilité                      |            | 1 792,80 € |   |            |
| banque                             | 121,64€    |            | Provisions pour risques et charges                              | 0,00€      |
| livret                             | 1 512,99 € |            |   | 2,50       |
| caisse                             | 158,17 €   |            | Dettes  | 0,00€      |
|                                    |            |            | emprunt   |            |
| Charges constatées<br>d'avance     |            | 0,00€      | dettes de fonctionnement  |            |
|                                    |            |            |   |            |
| Total                              |            | 1 792,80 € | Total   | 1 792,80 € |

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

# Montant de la cotisation 2016

Pour 2016, il est proposé de maintenir la cotisation à un montant de 5€ minimum et pour inciter les adhérents à donner davantage, écrire sur le bulletin d'adhésion la formule « cotisation à partir de 5 euros et cotisation de soutien ».

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres adhérents.

# Renouvellement du Conseil d'Administration

Se retirent du CA de l'association : le secrétaire David Lascar et Olivier SUDRE administrateur. Nous les remercions de leur contribution.

Nouveaux candidats:

Mme Marie-Rose Bernazzani M. Bernard Abraham Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

#### Les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration

Les autres membres sortants (Monique Abraham et Jean-Félix Custot) sont réélus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc composé désormais de 11 personnes.

Les membres du nouveau Bureau seront élus lors du prochain Conseil d'Administration.

## Interventions des élus et du CA

Intervention de Monsieur Pierre SERNE, Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France en charge des Transports et Vice-président du Syndicat des Transports d'Ilede-France (STIF).

Celui-ci informe les participants des orientations prises lors du Comité de Suivi du 13 mai 2015 réunissant le STIF, la RATP, l'Etat et les élus.

Le bilan de la garante de la Concertation a été présenté. Celui-ci fait état d'une très grande participation à la Concertation, près de 3000 réponses ont été faites, ce qui représente un record, y compris vis-à-vis de projets bien plus vastes comme la ligne 15 du Grand Paris Express. Ceci est le signe d'une très forte attente locale et d'une implication importante de la population locale. Il y a un très fort soutien au projet. La concertation a été très bien organisée.

Les points faisant consensus sont : le positionnement de la station des Rigollots à l'Ouest (avenue de la République), le terminus à Val de Fontenay côté Est, l'abandon du tracé 2 via Fontaine et du tracé 3 aboutissant à Val de Fontenay Sud. Lors de la concertation a émergé un 4ème tracé possible par Verdun et aboutissant à Val de Fontenay Est. Compte tenu du soutien à ce tracé, la garante a demandé que ce 4ème tracé soit étudié comme le tracé 1. Il sera donc probablement demandé de faire une étude complémentaire sur ce tracé en parallèle des études détaillées pour le tracé 1.

P. Serne indique qu'il n'y a pas d'inquiétude sur la poursuite du projet, mais qu'il s'agit d'un point de vigilance. Il attire l'attention sur le fait qu'un consensus politique permet de faire avancer les projets plus rapidement et qu'un non consensus ou le mécontentement de certaines collectivités le retardent. Ainsi, la suppression de la desserte de Montreuil priverait le projet du soutien politique de Montreuil et de la Seine - Saint-Denis, et donc du soutien financier de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble et du département 93.

Pour le calendrier, le financement des études doit être adopté dans le contrat de plan Etat-Région mi-juin en vue d'une convention probable en septembre. La RATP poursuit ses études sans attendre toutefois. Il faut compter ensuite 6 à 9 mois de travail avec des allers et retours avec les municipalités, et consultation de l'association Métro Rigollots –Val de Fontenay, en vue d'une décision et d'un schéma de principe, nécessaire pour l'enquête d'utilité publique.

# L'année 2016 sera une année cruciale pour le choix du tracé et la poursuite du projet.

En conclusion, ce projet avance bien car les élus et l'association se sont mobilisés. Il faut que tout le monde continue à jouer le jeu. Le projet fait partie de la feuille de route des

Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois bm-abraham@wanadoo.fr

www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

projets de la région et est devenu un projet prioritaire. Après les lignes 14, 4, 12 et 11, la ligne 1 sera la 5ème ligne de métro à être prolongée.

# Calendrier envisagé:

- 17 ou 18 juin 2015 : le Conseil Régional de la Région Ile-de-France adopte le Contrat de Plan Etat Région (CPER) dans lequel des crédits pour les études pour le prolongement de la ligne 1 sont prévues.
- 8 juillet 2015 : le conseil d'administration du STIF tire le bilan de la concertation, acte les points consensuels et demande le financement des études pour le 4<sup>ème</sup> tracé.
- Sept/oct. 2015 : conventions de financement signées entre le STIF et le Conseil Régional.
- Etudes pendant 6 à 9 mois avec des allers-retours avec les mairies et l'association Métro Rigollots Val-de-Fontenay.

Eté 2016 : le STIF choisit un tracé

- Fin 2016 : Enquête publique

# Monsieur Claude MALLERIN, Conseiller Municipal (Transports) à Fontenay,

L'Association a 10 ans ! Quel chemin parcouru ! C'est clair, il y a 2 tracés retenus. Le maire de Fontenay s'est félicité qu'un autre tracé ait émergé pendant la concertation. Si jamais le projet retenait 3 stations à Fontenay-sous-Bois, la station intermédiaire serait de toute façon proche de Montreuil. Le tracé 4 comporterait 180 m de tunnel en plus et risque de nécessiter des expropriations qu'il faut évaluer dans le secteur de Verdun. C. Mallerin comprend l'amertume du maire de Montreuil si jamais le tracé 1 passant par les Grands Pêchers n'était pas retenu, mais pense que la garante a eu raison de faire cette demande d'étude d'un 4<sup>e</sup> tracé. Il partage l'optimisme de Pierre Serne et les points de vigilance qu'il a indiqués, souhaitant que le projet ne soit pas retardé.

## Madame Monique Abraham

Précise que si jamais le tracé 4 était retenu, il ne s'agirait pas d'un projet « fontenaysien » mais bien régional, puisqu'aux Rigollots la station desservira autant Vincennes que Fontenay, et à Val de Fontenay, la station desservira aussi Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois, villes situées en Seine St Denis, Nogent s/Marne et Le Perreux, situées en Val de Marne et que la station intermédiaire aurait de toute façon une bouche d'accès vers Montreuil (93).

## Edith GUIOCHON, représentante de la Députée Laurence ABEILLE

Excuse Mme ABEILLE, rappelle que la députée soutient le projet et reste à la disposition de l'association.

## Monsieur François STEIN, Conseiller Municipal à Vincennes

Excuse Madame Anne-Marie Maffre-Sabatier (Conseillère Municipale de Vincennes) retenue à l'étranger, souhaite un bon anniversaire à l'Association et la félicite pour sa

Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

bm-abraham@wanadoo.fr www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

mobilisation et pour son mode d'action ouvert vers l'extérieur, qui comporte des manifestations festives.

#### Questions de la salle :

- 1) Pourquoi ne pas réaliser le projet par tronçons?
  - Réponse: Non, le chantier démarrera de Val-de-Fontenay pour limiter l'emprise sur le Bois de Vincennes (le tunnelier est une très grosse machine). On ne peut pas s'arrêter aux Rigollots dans un 1<sup>er</sup> temps car on a besoin de garages pour le retournement des métros.
    - Les projets qui sont prévus par tronçon ne sont pas toujours ceux qui avancent le plus vite au final.
- 2) Si le tracé 1 n'est pas retenu, est-ce que l'absence du financement de Montreuil remettrait en cause le projet ?
  - Réponse : Vu le coût du projet de 900 millions d'euros, de toute façon, il faudra solliciter un maximum de financeurs : Etat, Région, département, STIF... Pierre Serne précise que « 2 départements (94 et 93), c'est mieux qu'un ».
- 3) Avis d'un adhérent : « Je ne suis pas convaincu que le creusement du tunnel par Val de Fontenay soit l'unique solution, un percement par Vincennes devrait aussi être possible. Si l'on se trouve devant des difficultés au bout de 400m, entre Château de Vincennes et les Rigollots, on aura avancé alors que si on part de Val de Fontenay.... »
  - *Réponse* : la RATP a prévu de minimiser l'impact des travaux sur le Bois et d'évacuer les déblais par route à partir de Val de Fontenay, donc de percer le tunnel à cet endroit.

### **Conclusions:**

Le bilan de cette année 2014 fait état d'avancées très positives et importantes pour le projet, mais nous ne sommes pas au bout de nos efforts pour le voir aboutir.

Monique ABRAHAM rappelle que le bilan complet de la concertation est sur le site Internet du STIF : www.val-de-fontenay.metro-ligne1.fr

Elle remercie Pierre SERNE et appelle les adhérents à continuer la vigilance et la mobilisation. Elle rend hommage à ceux qui ont lancé l'association il y a 10 ans et invite tous les participants au cocktail d'anniversaire, occasion d'échanges informels.

La Présidente,

M. Ahaham

La Secrétaire adjointe,